FO Energie

EPR2

FO soutient l'investissement, mais refuse que Bruxelles impose des contreparties qui fragiliseraient EDF et la souveraineté énergétique française !

La réalisation des six réacteurs EPR2 de Penly, Gravelines et Bugey constitue un enjeu majeur pour l'avenir énergétique et industriel de notre pays. Pour FO, le renouvellement du parc nucléaire est indispensable afin de garantir durablement notre souveraineté énergétique, la sécurité d'approvisionnement et une production d'électricité décarbonée, pilotable et compétitive.

Mais cette ambition industrielle ne peut se construire à n'importe quelles conditions. Elle ne doit conduire ni à fragiliser EDF, ni à remettre en cause son modèle intégré, ni à faire supporter aux salariés et à l'entreprise les conséquences de choix financiers ou de contreparties européennes insuffisamment maîtrisés.

Un financement public indispensable, qui doit servir l'intérêt national

Le projet de loi de finances, actuellement débattu pour 2027, prévoit plusieurs dispositions destinées à accompagner le financement du nouveau nucléaire.

Son article 69 prévoit notamment une garantie de l'État sur les emprunts de la société de projet auprès de la Caisse des dépôts et consignations, dans la limite de 60 milliards d'euros de principal. L'article 48 prévoit, quant à lui, un dispositif de soutien financier aux opérations liées au nouveau nucléaire, notamment pour agir sur les conditions de financement.

FO considère que la mobilisation de moyens publics est indispensable pour permettre la réalisation de ce programme stratégique. L'État doit prendre ses responsabilités : un investissement de cette ampleur, qui engage l'avenir énergétique du pays pour plusieurs décennies, ne peut reposer sur la seule capacité financière d'EDF.

Pour autant, le recours à la garantie publique ne doit pas devenir un moyen de faire peser sur l'entreprise des contraintes supplémentaires ou de lui imposer des contreparties qui viendraient dégrader durablement son modèle économique.

Le financement du nouveau nucléaire doit servir la souveraineté énergétique française et renforcer EDF, non l'affaiblir.

Bruxelles ne doit pas profiter du financement des EPR2 pour remettre en cause le modèle EDF

C'est aujourd'hui l'un des principaux points de vigilance de FO.

Les discussions avec la Commission européenne autour du financement du programme EPR2 soulèvent des interrogations importantes sur les éventuelles contreparties qui pourraient être exigées. Plusieurs pistes ont été évoquées dans le débat public, notamment concernant **l'accès de tiers à une partie de la production électrique d'EDF ou les évolutions des règles européennes relatives aux réseaux et aux interconnexions.**

À ce stade, il est indispensable de distinguer les exigences officiellement arrêtées des hypothèses et des scénarios évoqués dans la presse ou dans les discussions. Mais cette incertitude ne peut justifier que les représentants du personnel soient tenus à l'écart des conséquences possibles de ces négociations.

FO alerte en particulier sur les orientations européennes relatives aux réseaux électriques, notamment dans le cadre du futur paquet européen sur les réseaux. Les contreparties

qui pourraient être associées à ces évolutions ne sont pas de simples ajustements techniques. Elles sont susceptibles d'avoir des conséquences majeures sur EDF : maîtrise de sa production, valorisation de son électricité, organisation de ses activités et équilibre de son modèle économique.

FO refuse que les investissements consentis par EDF et la France dans le nouveau nucléaire servent de levier pour imposer des évolutions européennes disproportionnées, qui pourraient fragiliser durablement l'entreprise, déséquilibrer le système électrique français ou limiter notre souveraineté énergétique.

Les interconnexions et les échanges électriques ne peuvent pas être invoqués comme un principe intangible pour justifier n'importe quelle exigence, quels que soient son ampleur, son coût et ses conséquences pour EDF. **Leur développement doit répondre à l'intérêt du système électrique français et européen, et non devenir une contrepartie imposée au financement du nouveau nucléaire.**

De la même manière, toute évolution concernant l'accès des tiers à la production ou les modalités de commercialisation de l'électricité doit être examinée avec la plus grande vigilance. Elle ne doit pas conduire à vider EDF de la maîtrise de son outil industriel, à désorganiser ses activités ou à remettre progressivement en cause son modèle intégré.

FO n'acceptera pas que le financement des EPR2 serve de prétexte à une nouvelle remise en cause de l'organisation d'EDF, sous couvert d'exigences européennes.

Au CSEC, FO a pris ses responsabilités : un avis favorable assorti de fortes réserves

Lors du CSEC consacré à la décision finale d'investissement pour la réalisation en série des EPR2 de Penly, Gravelines et Bugey, FO a rendu un avis favorable, assorti de réserves fortes.

Ce positionnement traduit notre responsabilité : **nous soutenons la nécessité stratégique et industrielle de construire les six réacteurs. Mais cet avis ne vaut ni validation de l'ensemble des hypothèses financières, industrielles et sociales présentées, ni blanc-seing donné à la Direction.**

FO a également soutenu et porté l'exigence d'obtenir des informations complémentaires sur les conditions et contreparties européennes liées au financement du programme. Une résolution demandant ces compléments d'information a été adoptée au CSEC.

Pour FO, les représentants du personnel doivent pouvoir connaître précisément les engagements pris ou envisagés dans le cadre des discussions avec la Commission européenne. Il en va de l'avenir de l'entreprise, de son organisation, de ses salariés et de sa capacité à conduire le programme dans la durée.

La réussite des EPR2 dépend aussi des femmes et des hommes qui les construiront

La réussite du programme ne se résume pas à une décision financière ou à un calendrier de mise en œuvre.

Elle dépendra de la capacité d'EDF et de toute la filière industrielle à mobiliser les compétences, les moyens humains et les ressources nécessaires. Cela suppose des recrutements à la hauteur des besoins, une politique ambitieuse de formation et de transmission des savoir-faire, ainsi que la sécurisation des compétences dans les métiers industriels et de maintenance.

Les conditions de travail, la prévention des risques, la sûreté, la qualité de réalisation et la maîtrise de la sous-traitance devront être des priorités permanentes.

Les salariés d'EDF et ceux de la filière ne doivent pas devenir la variable d'ajustement des contraintes de calendrier, des difficultés industrielles ou des équilibres financiers du programme.

FO sera particulièrement vigilante sur les conséquences de ce chantier pour les personnels, les collectifs de travail et l'ensemble des entreprises intervenant dans la filière nucléaire.

FO restera mobilisée pour défendre EDF et la souveraineté énergétique française

FO soutient la construction des six EPR2 et la mobilisation des financements publics nécessaires à leur réalisation.

Mais notre soutien ne signifie pas que nous acceptons par avance toutes les conditions qui pourraient accompagner ce financement. Nous refusons que la France engage des dizaines de milliards d'euros dans le nouveau nucléaire tout en laissant se construire, en parallèle, des contreparties européennes susceptibles d'en réduire les bénéfices industriels, économiques et stratégiques.

FO demande :

- La transparence complète sur les conditions et contreparties discutées avec la Commission européenne ;
- Une information précise des représentants du personnel avant que des engagements irréversibles ne soient pris ;
- La garantie que le financement des EPR2 ne conduira pas à une remise en cause du modèle intégré d'EDF ;
- La défense des intérêts industriels et économiques d'EDF dans les négociations européennes, notamment concernant les réseaux, les interconnexions et l'accès des tiers à la production ;
- Un financement public à la hauteur des enjeux, qui ne fasse pas peser sur EDF des risques financiers incompatibles avec ses missions ;
- Des garanties sociales et industrielles pour les salariés d'EDF et l'ensemble de la filière nucléaire.

Construire les EPR2, oui. Affaiblir EDF au nom de contreparties européennes, non !

FO continuera à défendre une filière nucléaire forte, des emplois industriels qualifiés, un service public de l'électricité et une entreprise EDF pleinement intégrée, capable de maîtriser sa production et de répondre aux besoins du pays.

La souveraineté énergétique française ne doit pas devenir la variable d'ajustement des exigences de Bruxelles.

